

GUIDE 2016

BAFA BAFD

Poitou-Charentes

Aides
financières

Dates et lieux
de formation
Secourisme



INFORMATION
JEUNESSE



POITOU - CHARENTES

crajep
Poitou-Charentes

SOMMAIRE

POURQUOI ET COMMENT PASSER LE BAF A ?	2
LE BAF A , UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES : 2 théoriques, 1 pratique	2
CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION GÉNÉRALE BAF A	3 - 4
CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION D'APPROFONDISSEMENT ET DE QUALIFICATION BAF A	5 - 7
POURQUOI ET COMMENT PASSER LE BAF D ?	8
LE BAF D , UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES : 2 théoriques, 2 pratiques	8
PRÉSENTATION DES ORGANISMES DE FORMATION	9 - 13
LES AIDES FINANCIÈRES	14 - 18
<i>Du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports</i>	14
<i>Du Conseil Régional Poitou-Charentes</i>	14
<i>Des CAF Poitou-Charentes / Limousin</i>	15
<i>Du Conseil Départemental et de la MSA de la Charente</i>	16
<i>De la MSA de la Charente-Maritime</i>	17
<i>De la MSA de la Vienne</i>	17
<i>De la MSA, du Conseil Départemental et de la CAF des Deux-Sèvres</i>	18
LES LIEUX DE FORMATION BAF A : CARTE RÉGIONALE	19
LES FORMATIONS DE SECOURISME : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE	20
<i>Pour le grand public : PSC1</i>	20
<i>Devenir secouriste en équipe : PSE 1 et PSE 2</i>	20
<i>Le sauvetage aquatique</i>	21 - 22
LES ORGANISMES DE FORMATIONS DE SECOURISME	22 - 23
LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE EN POÏTOU-CHARENTES	24 - 25
LES SITES UTILES : OFFRES D'EMPLOI DANS L'ANIMATION	26
L'ANIMATEUR ET LE DIRECTEUR OCCASIONNELS	26
L'ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE	26

Une édition réalisée par le CRIJ Poitou-Charentes et le CRAJEP Poitou-Charentes.

Avec le concours de la DRJS/CS Poitou-Charentes et du CIDJ.

Directrice de publication : Maryse Delaunay.

Comité de rédaction : Patricia Laplaige et Linda Boureau.

Les informations diffusées dans ce guide sont les informations communiquées à la date du 1er décembre 2015, elles sont susceptibles de changer.



Les dates des formations sont mentionnées à titre indicatif, les organisateurs se gardant la possibilité d'en modifier les dates, d'en supprimer ou rajouter. Attention changement de réglementation BAF A/BAFD, décret du 15/07/2015.



POURQUOI ET COMMENT PASSER LE BABA ?

Le BABA Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme d'état qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, centres de vacances, ...). C'est l'occasion de gagner un peu d'argent durant vos études, vous investir dans un projet éducatif, vivre une expérience humaine enrichissante, mettre en pratique de nombreuses qualités qui peuvent intéresser un futur recruteur : patience, capacité à gérer un groupe et à travailler en équipe, sens de la pédagogie, ...

Le BABA est aussi une étape utile et conseillée pour devenir animateur professionnel ou s'orienter vers les métiers du travail social, de l'éducation ou de l'enseignement.

LE BABA (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR), UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES : 2 théoriques, 1 pratique

Conditions d'inscription :

- **Avoir 17 ans révolus** au 1^{er} jour de la formation (*session de formation générale*). Il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.
- **S'inscrire obligatoirement** sur le site ministériel www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile. Vous pouvez ainsi **gérer** l'ensemble de vos démarches et **suivre en ligne** l'évolution de votre **cursus de formation BABA**.
- **S'inscrire auprès de l'organisme de formation** de votre choix parmi les organismes habilités par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Vous avez la possibilité de changer d'organisme de formation **durant votre cursus**.

La formation se décline en 3 étapes (ordre des étapes à respecter)

Chaque étape est validée par une évaluation. À l'issue des 3 étapes de formation, le jury BABA vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous disposez d'un délai de 12 mois pour recommencer le stage pratique ou la session d'approfondissement ou de qualification non validé. Dans un délai de 30 mois (+ 1 an, demande de prorogation obligatoire auprès de Jeunesse et Sports). **Si vos 3 étapes sont satisfaisantes, un diplôme vous sera délivré lors de la Commission du Jury BABA.**

1. Session de formation générale

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation

habilité de votre choix.

Durée : 8 jours (*en continu ou discontinu*).

Objectif : acquisition des connaissances de base : connaissance des enfants et adolescents, organisation de la vie collective (*vie de groupe, hygiène...*), sécurité, gestion, réglementation et responsabilité, notion de projet (*éducatif, pédagogique*) et activités (*manuelles, d'expression, jeux...*).

La validation de cette première session vous permettra d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire.

2. Stage pratique

Il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique.

C'est au stagiaire de trouver son stage mais il peut être aidé par l'organisme de formation. Ce stage peut être rémunéré.

Lieu : dans un accueil collectif de mineurs (*séjour de vacances, accueil de loisirs, ou accueil de scoutisme*).

! Voir nouvelle réglementation du 15/07/2015

Durée : 14 jours minimum, en continu ou en discontinu. En séjours de vacances, cette durée est obtenue en 2 séjours au plus.

Objectif : mettre en pratique les acquis de la formation générale.

3. Session d'approfondissement ou de qualification

■ Session d'approfondissement

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation **habilité** de votre choix.

Durée : 6 jours minimum en continu ou en discontinu.

Objectifs : approfondir la formation du futur animateur et faire un bilan des 2 étapes précédentes. Elle aborde un thème spécifique : jeunes enfants, adolescents, activités de plein air, surveillant de baignade...

■ Session de qualification

Durée : 8 jours minimum.

Objectifs : obtenir les compétences techniques dans un domaine spécialisé de l'animation (4 domaines : voile, canoë kayak, activités de loisirs motocyclistes, surveillance de baignade). Faire un bilan de la session de formation générale et du stage pratique.

Attention ! Pour la qualification de surveillant de baignade, il est obligatoire d'être en possession du PSC1 en cours de validité. Renouvellement obligatoire tous les 5 ans de la qualification Surveillant de baignade.

ZOOM sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Ce site Internet vous permet d'effectuer les démarches administratives liées à votre formation BABA ou BAFD. En vous inscrivant sur ce site, vous disposez d'un compte personnel et vous pouvez suivre l'évolution de votre cursus de formation BABA et BAFD et consulter l'ensemble des informations utiles. Pour le BABA, vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au 1^{er} jour de la session de formation générale. Pour le BAFD, vous devez avoir 21 ans au 1^{er} jour de la session de formation générale. Si vous changez d'adresse ou de mail, prendre contact avec les services Jeunesse et Sports de votre région.

Sessions de formation générale BAFA

Voir présentation et coordonnées des organismes p. 9 à 13

! Les dates de formations sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de changer. Contactez les organismes de formation pour plus d'informations.

DATES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
13/02/2016 au 20/02/2016	ILE D'OLERON (17)	530€			AROEVEN - 05 49 45 24 34
13/02/2016 au 20/02/2016	SUD CHARENTE-MARITIME	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
13/02/2016 au 20/02/2016	SAINT DENIS DU PIN (17)	540€	495€ <i>Sans nuitée</i>		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
13/02/2016 au 20/02/2016	MONCOUTANT (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
13/02/2016 au 20/02/2016	ANGOULEME (16)		468€		FRANCAS - 05 46 93 46 83
13/02/2016 au 20/02/2016	POITIERS (86)		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
13/02/2016 au 20/02/2016	MATHA (17)	500€			MRJC - 05 49 56 62 02
13/02/2016 au 20/02/2016	RUFFEC (16)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 20/02/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 20/02/2016	LIMOGES (87)			399€	UFCV - 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 20/02/2016	SAINT GENIS DE SAINTONGE (17)	500 € (450 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
13/02/2016 au 20/02/2016	NIORT (79)	500 € (450 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
20/02/2016 au 27/02/2016	<i>Localité non communiquée</i>	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
20/02/2016 au 27/02/2016	DOLUS D'OLERON (17)	568€			FRANCAS - 05 46 93 46 83
20/02/2016 au 27/02/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
20/02/2016 au 27/02/2016	DOLUS D'OLERON (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
20/02/2016 au 27/02/2016	PANAZOL (87)		200€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
22/02/2016 au 29/02/2016	PONT L'ABBE D'ARNOULT (86)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
09/04/2016 au 16/04/2016	POITIERS (86)		390€		AROEVEN - 05 49 45 24 34
09/04/2016 au 16/04/2016 <i>à confirmer</i>	EXOUDUN (79)	400€			EEUdF - 06 68 32 84 44
09/04/2016 au 16/04/2016	SAINT DENIS DU PIN (17)	540€	495€ <i>Sans nuitée</i>		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
09/04/2016 au 16/04/2016	MONCOUTANT (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
09/04/2016 au 16/04/2016	LA ROCHELLE (17)		468€		FRANCAS - 05 49 41 39 93
09/04/2016 au 16/04/2016	FOURAS (17)	500€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
09/04/2016 au 16/04/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
09/04/2016 au 16/04/2016	LA ROCHELLE (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
09/04/2016 au 16/04/2016	RUFFEC (16)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
09/04/2016 au 16/04/2016	GUERET (23)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
09/04/2016 au 16/04/2016	LAC DE ST PARDOU (87)	400€	200€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
09/04/2016 au 16/04/2016	ANGOULEME (16)	400€	200€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
09/04/2016 au 16/04/2016	SAINT HILAIRE DU BOIS (17)	500 € (450 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
09/04/2016 au 16/04/2016	NIORT (79)	500 € (450 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
10/04/2016 au 17/04/2016	SAINT SECONDIN (86)	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
16/04/2016 au 23/04/2016	<i>Localité non communiquée</i>	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
16/04/2016 au 23/04/2016	AIGNES (16)	568€			FRANCAS - 05 49 41 39 93
16/04/2016 au 23/04/2016	PARTHENAY (79)	500€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
16/04/2016 au 23/04/2016	TUSSON (16)	550€			CLUB MARPEN 05 45 31 03 17 ou 06 25 28 01 67
16/04/2016 au 23/04/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
16/04/2016 au 23/04/2016	SEGONZAC (16)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50

DATES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
17/04 au 24/04/2016	OLERON (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
07/05 au 14/05/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
25/06/2016 au 02/07/2016	SAINT SECONDIN (86)	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
25/06/2016 au 02/07/2016	SAINT DENIS DU PIN (17)	540€	495€ <i>Sans nuitée</i>		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
25/06/2016 au 02/07/2016	MAULEON (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
25/06/2016 au 02/07/2016	ANGOULEME (16)	500€	390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
25/06/2016 au 02/07/2016	SEVRES-ANXAUMONT (86)	500€	390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
27/06/2016 au 04/07/2016	TUSSON (16)	550€			CLUB MARPEN - 05 45 31 03 17
27/06/2016 au 04/07/2016	LA ROCHELLE (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
27/06/2016 au 04/07/2016	LIMOGES (87)		475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
27/06/2016 au 04/07/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
02/07 au 09/07/2016	SAINT PROJET (16)	568€			FRANCAS 05 49 41 39 93
07/07 au 14/07/2016	NEDDE (87)	552€			CEMEA 05 49 88 07 61
09/07 au 16/07/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
16/07 au 23/07/2016	LIMOGES (87)			399€	UFCV 05 49 38 44 50
18/07 au 25/07/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
18/07 au 25/07/2016	CHARENTE-MARITIME (17)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
26/07/2016 au 02/08/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
20/08 au 27/08/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
20/08 au 27/08/2016	LA ROCHELLE (17)	555€	475€		UFCV 05 49 38 44 50
20/08 au 27/08/2016	LIMOGES (87)		475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
10/09/2016 au 17/09/2016	SAINT CYR (86)	400€	200€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
17/09 au 24/09/2016	POITIERS (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
19/10 au 26/10/2016 <i>à confirmer</i>	EXOUDUN (79)	400€			EEUDF - 06 68 32 84 44
20/10 au 27/10/2016	VIENNE (86)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
20/10 au 27/10/2016	LIMOGES (87)	555€	475€	399€	UFCV 05 49 38 44 50
20/10 au 27/10/2016	PANAZOL (87)		200€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
21/10/2016 au 28/10/2016	SAINT PIERRE D'OLERON (17)	500€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
22/10 au 29/10/2016	POITIERS (86)		390€		AROEVEN 05 49 45 24 34
22/10/2016 au 29/10/2016	CHARENTE-MARITIME (17)	552€			CEMEA - 05 49 88 07 61
22/10/2016 au 29/10/2016	SAINT DENIS DU PIN (17)	540€	495€ <i>Sans nuitée</i>		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
22/10 au 29/10/2016	MAULEON (79)	555€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
22/10/2016 au 29/10/2016	BONNEUIL MATOURS (86)	568€			FRANCAS - 05 49 41 39 93
22/10/2016 au 29/10/2016	LA ROCHELLE (17)		390€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
22/10/2016 au 29/10/2016	PONT L'ABBE D'ARNOULT (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
22/10/2016 au 29/10/2016	SAINT HILAIRE DU BOIS (17)	500 € (450 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
24/10 au 31/10/2016	RUFFEC (16)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
24/10 au 31/10/2016	SEGONZAC (16)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
17/12 au 24/12/2016	POITIERS (86)		408€		CEMEA - 05 49 88 07 61
17/12 au 24/12/2016	VIENNE (86)	555€	475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50
17/12 au 24/12/2016	LA ROCHELLE (17)	555€	475€		UFCV - 05 49 38 44 50
17/12 au 24/12/2016	LIMOGES (87)		475€	399€	UFCV - 05 49 38 44 50

Sessions de formation BAFA APPROFONDISSEMENT ET QUALIFICATION

Voir présentation et coordonnées des organismes p. 9 à 13

! Les dates de formations sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de changer. Contactez les organismes de formation pour plus d'informations

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
25/01/2016 au 30/01/2016	Animer autour de la BD	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 20/02/2016	Qualification Surveillant de baignades	BRIVE LA GAILLARDE (19)	655€	550€		UFCV 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 18/02/2016	Jeunes en difficulté	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 18/02/2016	Enfants en situation de handicap	POITIERS (86)	500€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50
13/02/2016 au 18/02/2016	Animation autour du numérique	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
14/02/2016 au 19/02/2016	Activités et jeux d'expression	DEUX-SEVRES (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
14/02/2016 au 19/02/2016	L'accueil de public en situation de handicap	DEUX-SEVRES (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
15/02/2016 au 20/02/2016	Des animations en grand pour les tous petits	MONCOUTANT (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
15/02/2016 au 20/02/2016	Animations de courte durée	ST DENIS DU PIN (17)	425€	380€		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
15/02/2016 au 20/02/2016	Accueillir et animer la petite enfance	BONNEUIL MATOURS (86)	470€			FRANCAS 05 46 93 46 83
15/02/2016 au 20/02/2016	Animer en bord de mer	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
22/02/2016 au 27/02/2016	Petite enfance	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
20/02/2016 au 27/02/2016	Qualification Surveillant de baignade	Lieu à déterminer	584€			CEMEA 05 49 88 07 61
21/02/2016 au 26/02/2016	Petite enfance	SAINT GENIS DE SAINTONGE (17)	380 € (340 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
21/02/2016 au 26/02/2016	Spectacles, contes, fêtes et veillées	NIORT (79)	380 € (340 € TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
22/02/2016 au 26/02/2016	Expression et création	DOLUS D'OLERON (17)	Coût non déterminé			EEdF 05 46 99 06 86
22/02/2016 au 27/02/2016	Inventer et animer des grands jeux	DOLUS D'OLERON (17)	470€			FRANCAS 05 49 41 39 93
22/02/2016 au 27/02/2016	Préadolescents - adolescents	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
22/02/2016 au 27/02/2016	Jeux et jeux de plein air	RUFFEC (16)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
22/02/2016 au 27/02/2016	Créativité	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
15/02/2016 au 20/02/2016	6/12ans	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
22/02/2016 au 27/02/2016	Activités périscolaires	SAINT YRIEUX LA PERCHE (87)		250€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
09/04/2016 au 16/04/2016	Qualif. surveillant de baignades	POITIERS (86)	655€	550€	480€	UFCV 05 49 38 44 50
11/04/2016 au 16/04/2016	Activités manuelles, techniques et plastiques	ST HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
11/04/2016 au 16/04/2016	Camping et randonnée	ST HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
11/04/2016 au 16/04/2016	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	ST HILAIRE DE RIEZ (85)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
11/04/2016 au 16/04/2016	Jeux, grands jeux, public 7/11 ans	ST DENIS DU PIN (17)	425€	380€		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
11/04/2016 au 16/04/2016	Créer et jouer avec la nature	EYMOUTHIERIS (16)	470€			FRANCAS 05 49 41 39 93
11/04/2016 au 17/04/2016	Jouer, camper, animer, éduquer dehors	DEUX SÈVRES (79)	400€			MRJC 05 49 56 62 02 et EEdF 06 68 32 84 44
11/04/2016 au 16/04/2016	Petite enfance	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
11/04/2016 au 16/04/2016	Enfants en situation de handicaps	POITIERS (86)	500€	415€		UFCV 05 49 38 44 50
11/04/2016 au 16/04/2016	Jeux et jeux de plein air	RUFFEC (16)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
11/04/2016 au 16/04/2016	6/12ans	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
16/04/2016 au 23/04/2016	« Jouer dans l'eau » + Qualification « Surveillant »	SAINTES (17)	580€			FRANCAS 05 49 41 39 93
16/04/2016 au 23/04/2016	Handicap et surveillant de baignade	ANGOULEME (16)		520€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
17/04/2016 au 23/04/2016	Animer des chantiers bâtis avec des adolescents	TUSSON (16)	435€			CLUB MARPEN 05 45 31 03 17
17/04/2016 au 22/04/2016	Animer en séjour de vacances	SAINTE HILAIRE DU BOIS (17)	380€ (340€ TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
17/04/2016 au 22/04/2016	Petits et grands jeux pour petits et grands	NIORT (79)	380€ (340€ TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
18/04/2016 au 23/04/2016	Multi activités	STE SOULLE (17)		333€		CEMEA 05 49 88 07 61
18/04/2016 au 23/04/2016	L'univers de la petite enfance	SAINTES (17)			300€	FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
18/04/2016 au 23/04/2016	Animer en bord de mer	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
18/04/2016 au 23/04/2016	jeux de piste	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
18/04/2016 au 23/04/2016	au pays de l'imaginaire	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
18/04/2016 au 23/04/2016	6/12ans	VIENNE (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
18/04/2016 au 23/04/2016	Jeux sportifs et veillées	ANGOULEME (16)	350€			CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
18/04/2016 au 23/04/2016	Jeux et jeux de plein air	LIMOGES (87)		365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
18/04/2016 au 23/04/2016	Techniques manuelles d'expression	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
23/05/2016 au 28/05/2016	Animation autour du cheval	VIENNE (86)	500€	415€		UFCV 05 49 38 44 50
23/05/2016 au 28/05/2016	Jeux et jeux de plein air	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
23/05/2016 au 28/05/2016	Préadolescents - adolescents	CHARENTE-MARITIME (17)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
23/05/2016 au 28/05/2016	Petite enfance	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
04/06/2016 au 11/06/2016	Qualification surveillant de baignade	PANAZOL (87)		350€		CAC PANAZOL - 05 55 06 06 20
16/06/2016 au 17/06/2016	Renouvellement surveillant de baignade	CHARENTE-MARITIME (17)	Nous consulter			FRANCAS 05 49 41 39 93
18/06/2016 au 24/06/2016	Fonction san +psc1	POITIERS (86)	500€	415€	385€	UFCV 05 49 38 44 50
20/06/2016 au 25/06/2016	6/12ans	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
20/06/2016 au 25/06/2016	Vive la colo	LIMOGES (87)		365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
25/06/2016 au 01/07/2016	Bois campisme et bricolage	LAC DU CEBRON (79)	440€			EEUdF et Bêta Pi 06 68 32 84 44
25/06/2016 au 30/06/2016	Animer en bord de mer	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV 05 49 38 44 50
25/06/2016 au 30/06/2016	Camps, mini-camps et séjours itinérants	SAINTE HILAIRE DU BOIS (17)	380€ (340€ TARIF LICENCIE)			LIGUE POITOU-CHARENTES FSCF 05 49 06 61 27
25/06/2016 au 02/07/2016	Qualification surveillant de baignade	SAINTE DENIS DU PIN (17)	590€	545€ (Sans nuitée)		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
27/06/2016 au 02/07/2016	Organiser un mini-camp	DEUX-SEVRES (79)	493€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2016 au 02/07/2016	Cuisiner avec les enfants et les jeunes	DEUX-SEVRES (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2016 au 02/07/2016	Activités de découverte de l'environnement : rural	DEUX-SEVRES (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2016 au 02/07/2016	Camping et randonnée	DEUX-SEVRES (79)	438€			CEMEA 05 49 88 07 61
27/06/2016 au 02/07/2016	Accompagner des activités sportives: équestre	DEUX-SEVRES (79)	493€			CEMEA 05 49 88 07 61
04/07/2016 au 09/07/2016	Le jeu sous toutes ses formes : FLIP	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50
04/07/2016 au 09/07/2016	Jeux et grandes animations	GUERET (19)	450€	365€	335€	UFCV 05 49 38 44 50

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	EXTERNAT	ORGANISMES
04/07/2016 au 09/07/2016	Animer en ACM	GUERET (23)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
04/07/2016 au 09/07/2016	Vive la colo	ROCHFERT (17)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
04/07/2016 au 09/07/2016	Activités de bord de mer	BASSIN D'ARCACHON (33)	350€			CAC PANAZOL 05 55 06 06 20
11/07/2016 au 16/07/2016	Accompagnement culturel	LA ROCHELLE (17)	493€			CEMEA - 05 49 88 07 61
11/07/2016 au 16/07/2016	Préadolescents - adolescents	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
11/07/2016 au 16/07/2016	Activités de plein air	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
08/08/2016 au 13/08/2016	Enfants en situation de handicaps	POITIERS (86)	500€	415€	385€	UFCV - 05 49 38 44 50
08/08/2016 au 13/08/2016	6/12ans	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
08/08/2016 au 13/08/2016	Préadolescents - adolescents	BRIVE LA GAILLARDE (19)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
16/08/2016 au 21/08/2016	Animer en bord de mer	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
21/08/2016 au 26/08/2016	Séjour court: une histoire d'organisation	ARGENTON LES VALLEES (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
22/08/2016 au 27/08/2016	Camping et activités de plein air	ILE D'OLERON (17)	440€			AROEVEN - 05 49 45 24 34
22/08/2016 au 27/08/2016	Animation de courte durée et périscolaire	SAINTE (17)			300€	FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
22/08/2016 au 27/08/2016	Mini-camp et colonie	PARTHENAY (79) ou VOUNEUIL SUR VIENNE(86)	450€			LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
22/08/2016 au 27/08/2016	Petite enfance	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
22/08/2016 au 27/08/2016	Préadolescents/Adolescents	SAINT YRIEIX LA PERCHE (87)	350€	250€		CAC PANAZOL 05 55 06 06 20
22/08/2016 au 27/08/2016	Activités créatives	POITIERS (86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
22/08/2016 au 27/08/2016	Mini camps	ROCHFERT (17)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
octobre 2016 (vacances de la Toussaint)	Surveillant de baignade	LA ROCHELLE (17)		520€		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 05 49 88 39 20
20/10/2016 au 27/10/2016	Qualification Surveillant de baignades	(86)	655€	550€	480€	UFCV - 05 49 38 44 50
20/10/2016 au 25/10/2016	6/12ans	RUFFEC (16)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
24/10/2016 au 29/10/2016	Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux	(79)	438€			CEMEA - 05 49 88 07 61
24/10/2016 au 29/10/2016	Animation au coeur de la ville	BORDEAUX (33)		250€		CAC PANAZOL 05 55 06 06 20
24/10/2016 au 19/10/2016	Activités manuelles, techniques et plastiques	(79)	438€			CEMEA - 05 49 88 07 61
24/10/2016 au 29/10/2016	L'univers de la petite enfance	ST DENIS DU PIN (17)	425€	380€		FAMILLES RURALES 17 05 46 93 46 83
24/10/2016 au 29/10/2016	Grands jeux et journée à thèmes	MAULEON (79)	450€			FAMILLES RURALES 79 05 49 65 03 50
24/10/2016 au 29/10/2016	Faciliter la création et l'expression sous toutes ses formes	LEZAY (79)	470€			FRANCAS - 05 49 41 39 93
24/10/2016 au 29/10/2016	Récupérer, bricoler et animer avec 3 fois rien	SAINT- PROJET (16)	470€			FRANCAS - 05 49 41 39 93
25/10/2016 au 30/10/2016	Activités de plein air	RUFFEC (16)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	Créativité	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	6/12 ans	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	Petite enfance	VOUNEUIL SOUS BIARD (86)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	Publics en difficulté	86	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	Enfants et situation de handicap	86	500€	415€	385€	UFCV - 05 49 38 44 50
26/10/2016 au 31/10/2016	Mini-camps	SEGONZAC (16)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
17/12/2016 au 22/12/2016	6/12 ans	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
17/12/2016 au 22/12/2016	Préadolescents - adolescents	LIMOGES (87)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
19/12/2016 au 24/12/2016	Public en situation de handicap	SAINT CLEMENT (19)	350€			CAC PANAZOL 05 55 06 06 20
26/12/2016 au 31/12/2016	Enfants en situation de handicaps	(86)	450€	365€	335€	UFCV - 05 49 38 44 50
26/12/2016 au 31/12/2016	Au pays de l'imaginaire	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50
26/12/2016 au 31/12/2016	Petite enfance	LA ROCHELLE (17)	450€	365€		UFCV - 05 49 38 44 50

POURQUOI ET COMMENT PASSER LE BAFD ?

Après votre BAFA, si vous souhaitez devenir directeur d'accueil collectif de mineurs, vous pouvez suivre la formation BAFD Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur. La grande majorité des organismes de formation BAFA propose également des sessions BAFD. Pour les connaître prenez contact avec les organismes de formation BAFA/BAFD, voir pages suivantes.

Dans le cadre de votre formation, vous devez établir un bilan de formation et le transmettre à la DRJSCS en 3 exemplaires. Si l'ensemble de votre cursus est satisfaisant, un diplôme vous sera délivré lors de la Commission du Jury BAFD. L'obtention du BAFD autorise à exercer les fonctions de directeur pour une durée de 5 années renouvelable.

LE BAFD (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR), UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES : 2 théoriques, 2 pratiques + bilan

Conditions d'inscription :

- Avoir 21 ans au 1^{er} jour de la formation (session de formation générale), Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire.
- S'inscrire auprès de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de son lieu de résidence via le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou l'application mobile.
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat équivalents ou obtenir une dérogation délivrée par le directeur régional de la DRJSCS. (Dans ces 2 derniers cas, vous devez justifier de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, pendant la période de 2 ans précédant l'inscription).
- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix.

La formation se décline en 4 étapes (ordre des étapes à respecter)

Chaque étape est validée par une évaluation. L'ensemble de la formation doit être accomplie en 4 ans maximum. À l'issue des 4 étapes de formation, le jury BAFD vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous pouvez recommencer les sessions de formation théoriques ou les stages pratiques jugés insuffisants, ou le bilan.

1. Session de formation générale

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation **habilité** de votre choix.

Durée et lieu : 9 ou 10 jours minimum en France. Elle se déroule en continu ou discontinu, en deux parties au plus sur une période n'excédant pas un mois.

Objectif : acquisition des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur. A l'issue de cette session, le candidat devient " directeur stagiaire ".

2. Stage pratique n°1

Durée et lieu : 14 jours minimum, avec un minimum de 2 animateurs.

Dans un accueil collectif de mineurs (*séjour de vacances, accueil de loisirs, ou accueil de scoutisme*). Il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique (*sauf dérogation*).

Objectif : mise en oeuvre et expérimentation des acquis de la session générale sur l'ensemble des fonctions. Vous serez dans une situation de direction ou direction adjointe. Ce stage peut être rémunéré.

3. Session de perfectionnement

Elle s'effectue auprès d'un organisme de formation **habilité** de votre choix.

Durée : 6 jours minimum

Objectif : compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées.

4. Stage pratique n°2

Lieu : dans un accueil collectif de mineurs (*séjour de vacances, accueil de loisirs, ou accueil de scoutisme*). Généralement, ce stage est rémunéré.

Durée : 14 jours minimum.

Objectif : obligation d'exercer les fonctions de directeur.

Le bilan

Il ne peut s'écouler plus de 12 mois entre la 4^{ème} étape et le bilan pour passage en jury.

Les organismes de formation



AROÉVEN

*Association Régionale des Œuvres Éducatives
de Vacances de l'Éducation Nationale*

AROÉVEN Poitou-Charentes

École Charles Perrault
9 Avenue Georges Pompidou
86000 POITIERS
Tél. 05 49 45 24 34
aroeven.poitiers@aroeven.fr
www.aroeven-poitou-charentes.fr

**Pour un travail en équipe dans une complémentarité
éducative au service des enfants et des jeunes.**

Se former à l'AROÉVEN c'est :

**Apporter aux stagiaires les compétences techniques,
pédagogiques et humaines nécessaires pour être capable :**

- De se situer dans les différentes phases d'un projet et au sein d'une équipe éducative
- Maîtriser les situations et les activités dont ils ont la responsabilité
- De faire des choix pédagogiques en cohérence avec des orientations éducatives clarifiées
- Prévenir des conduites à risques.



CEMÉA

*Centres d'Entraînement aux Méthodes
d'Éducation Active*

CEMÉA Poitou-Charentes

34 boulevard François Albert
86000 POITIERS
Tél. 05 49 88 07 61
accueil@cemea-poitou-charentes.org
www.cemea-poitou-charentes.org

Les CEMÉA sont un mouvement d'éducation nouvelle.

**Ils privilégient une interaction permanente entre l'individu,
le groupe, l'environnement et le milieu de vie.**

- Les CEMÉA militent pour une laïcité, qui soit **une ouverture à la compréhension de l'autre** dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi un combat pour **la liberté d'expression de chacun** et, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.
- Nos formations s'appuient sur la prise de conscience de chaque stagiaire de **ses propres possibilités physiques, manuelles, intellectuelles, sociales et de celles des autres** : les programmes des sessions sont construits en fonction des besoins de chacun et les stagiaires sont de fait associés à la conduite des formations.



ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

16 rue du Pied de Vigne
79800 EXOUDUN
Tél. 06 68 32 84 44
formation@eudf.org
www.eudf.org

Les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France sont un mouvement de scoutisme appartenant à la Fédération du Scoutisme Français dont il représente **la branche protestante**.

Association reconnue d'utilité publique et habilitée à organiser des sessions BAFA et BAFD, sa spécificité en matière de formation repose sur :

une forte sensibilisation aux jeux de plein air et « au éduquer dehors », une pédagogie par l'action implique les stagiaires dans la mise en oeuvre d'animations, participation et implication dans la vie collective, accompagnement à la prise en main de sa progression personnelle.

Ouverts à tous sans distinction de croyance ou d'appartenance, nous proposons ces formations avec la coloration du jeu, de la nature et de la rencontre.



ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE POITOU-CHARENTES

37 rue du Docteur Pujos
17300 ROCHEFORT
Tél. 05 46 99 06 86
groupe@eedfrochefort.fr
<http://eedfrochefort.fr>

Se former aux Éclés ! C'est vivre l'aventure du scoutisme laïque.

Les Éclés, mouvement de jeunesse, mouvement d'éducation populaire, mouvement laïque du scoutisme français.

Ils contribuent au développement des jeunes et des enfants en les aidant à développer leur potentiel physique, intellectuel, social et spirituel. Ils contribuent à la formation des citoyens libres et engagés, acteurs de leur société, capables de faire des choix, de prendre des initiatives et d'exercer des responsabilités. Ils proposent des activités pour les enfants de 6 à 18 ans répartis en 4 tranches d'âges.

Les cinq valeurs chez les Éclaireuses Éclaireurs de France sont :

Laïcité

Coéducation

Écocitoyenneté

Démocratie

Solidarité

Les organismes de formation



FAMILLES RURALES CHARENTE-MARITIME

21 rue des Vendanges

17100 SAINTES

Tél. 05 46 93 46 83

charentemaritime@famillesrurales.org

FAMILLES RURALES DEUX-SÈVRES

27 Boulevard de Thouars

79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 65 03 50

federation@famillesrurales79.org

FAMILLES RURALES

Charente-Maritime et Deux-Sèvres

Familles Rurales est le premier mouvement familial de France et met en avant les valeurs de responsabilité, respect des différences, solidarité, accueil et soutien des plus fragiles, participation et engagement dans la société et dans son territoire.

Les formations BAFA et BAFD Familles Rurales se fondent sur ces mêmes valeurs. Le stagiaire, lors des sessions, aura l'occasion :

- de développer ses **capacités à vivre en société** en confrontant ses idées
- de **partager une vie de groupe**
- de développer ses **capacités d'écoute et de prise d'initiatives**
- de **s'épanouir et trouver sa place** en tant que citoyen

Pour plus d'informations (financement, dates et lieux de formation), retrouvez nous sur www.ma-formation-bafa.fr ou appelez au 05 46 93 46 83 (pour les Charentes) ou au 05 49 65 03 50 (pour les Deux-Sèvres et la Vienne).



LES FRANCAS

Union régionale des Francas Poitou-Charentes

UNION RÉGIONALE DES FRANCAS POITOU-CHARENTES

16 rue Alphonse Daudet - 86000 POITIERS

Tél. 05 49 41 39 93

secretariat@francaspc.fr

www.francas-poitoucharentes.fr

www.facebook.com/francas.poitou-charentes

<https://twitter.com/francaspc>



Fédération laïque de structures éducatives, les Francas agissent pour l'accès à des loisirs de qualité pour tous les enfants.

Depuis 2005, en Poitou-Charentes, plus de 5000 stagiaires nous ont fait confiance pour passer leur BAFA.

Faire son parcours BAFA avec les Francas, c'est faire partie d'un Mouvement d'Éducation populaire qui défend des valeurs comme l'humanisme, la solidarité, la laïcité et la paix.

Devenir animateur et animatrice avec les Francas, c'est un engagement pour l'éducation, un engagement pour se construire soi-même, en plus d'un apprentissage social et citoyen.

Nous proposons une pédagogie qui tient compte des projets, des attentes et de l'expérience de nos stagiaires. Nous nous engageons à les accompagner tout au long de leur formation en les faisant bénéficier de nos ressources et de notre réseau.



la ligue de
l'enseignement

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Poitou-Charentes

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT POITOU-CHARENTES

33 rue Saint-Denis

86035 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 88 39 20

contact@bafa-poitoucharentes.org

www.bafa-poitou-charentes.org

Être animateur c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs temps libres en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités.

Se former avec la ligue de l'enseignement c'est :

- la garantie d'une équipe de formateurs aux compétences et expériences variées, des outils et des contenus de formation en lien avec le terrain.
- la mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur de sa formation en vue de conduire des projets d'animation.
- le respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Se former avec la ligue de l'enseignement c'est aussi :

- comprendre et promouvoir les valeurs républicaines par l'exercice de la citoyenneté, de la laïcité, du droit à la diversité et de la responsabilité sociale et éducative.



CLUB MARPEN

CLUB MARPEN

La Maison du Patrimoine

Route d'Aigre

16140 TUSSON

Tél. 05 45 31 03 17 / 06 25 28 01 67

Ségolène Mioni

bafa@clubmarpen.org

www.clubmarpen.org

Le Club Marpen agit depuis bientôt cinquante ans en Charente. Porteur d'un projet socio-éducatif fort, traversé par des notions d'éducation populaire et ancré dans le territoire, le Club Marpen a créé une formation Bafa en 1995, en proposant formation générale et approfondissement.

En plus de l'apport théorique, de sensibiliser aux techniques d'animation, nous encourageons les stagiaires à s'interroger sur leur propre expérience pour se construire en tant qu'animateur. Le contenu et suivi de formation s'élabore donc selon les besoins et attentes des stagiaires.

Par ailleurs, l'association se sert du patrimoine bâti comme support d'animation grâce aux chantiers internationaux de jeunes et les « classes patrimoine ». Nous travaillons avec un public de tous âges et de tous horizons. Une approche qui peut s'inscrire dans le cursus Bafa lors du stage pratique pour les personnes intéressées.

Les organismes de formation



MRJC

Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

MRJC

POITOU-CHARENTES

84 rue de la Mériçotte

86000 POITIERS

Tél. 05 49 56 62 02

poitoucharentes@mrjc.org

<http://poitoucharentes.mrjc.org>

www.mrjc.org

Le MRJC est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire **entièrement géré et animé par des jeunes** et ouvert à tous, sans distinction de genre, d'origine ni de religion. Il permet à des **13-30 ans** de s'organiser collectivement pour **agir sur leur territoire de vie et dans la société**.

Le MRJC propose des séjours qui sortent de l'ordinaire :

camps chantiers, camps itinérants, camps théâtre ou encore camps à l'international, mais aussi des BAFAs.

Le BAFA au MRJC, c'est une **expérience unique** de rencontres, de partages, mais surtout ce n'est pas une semaine de cours où tu restes assis sur ta chaise ! Chacun s'appuie sur les autres pour apprendre et se confronte aux documents fournis par les formateurs, afin d'approfondir ses connaissances. À travers des mises en situation d'animation, tu mets en œuvre ce que tu apprends, **tu deviens acteur de ta propre formation**. Ainsi, tu seras plus réactif aux situations que tu rencontreras en tant qu'animateur.



UFCV

*Union française des centres de vacances et de loisirs
Limousin Poitou-Charentes*

*Forme-toi avec nous,
près de 35000 stagiaires
nous font confiance
chaque année, rejoins-les*

UFCV

Limousin Poitou-Charentes

51 Grand'Rue

BP 90983

86038 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 38 44 50

poitou-charentes-limousin@ufcv.fr

www.bafa.ufcv.fr

L'UFCV est une association soutenue par des valeurs fortes : le pluralisme, l'action favorisant le lien social, la laïcité et l'engagement de la personne. Elle agit pour le développement d'actions innovantes au travers de ses différents métiers.

L'UFCV forme les futurs animateurs et directeurs de séjours et d'accueils dans une logique collective, de partage, d'entraide et d'innovation.

L'UFCV propose à des jeunes adultes de vivre une expérience éducative originale dans le cadre de ses formations Bafa.

Ce qui nous tient à cœur !

- Que tu sois acteur de ta formation
- Formation se déroulant dans un esprit d'échange
- Que la liberté d'expression soit réelle
- Exigence et rigueur
- La disponibilité de nos équipes de formateurs

Les aides financières

Attention, les informations diffusées sont les informations communiquées à la date du 1er décembre 2015. Elles sont susceptibles de changer.

Le BAFA et le BAFD sont des formations payantes. Il existe des aides pour financer une partie ou la totalité de la formation. Sauf mentions contraires, ces différentes aides financières peuvent être cumulables (se renseigner auprès de la DRJSCS).

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Aide à la formation BAFA/BAFD (stage théorique). Les jeunes concernés doivent habiter en Poitou-Charentes. Attention, les montants et conditions sont sujets à modifications (se renseigner auprès de la DRJSCS).

Contacts en Poitou-Charentes

- **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**
4 rue Micheline Ostermeyer - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 42 30 00 - 05 49 18 57 15
www.poitou-charentes.drjcs.gouv.fr
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Charente**
7-9 rue de la Préfecture - CS 22303 - 16023 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 16 16 62 36 - 05 45 97 61 00
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Charente-Maritime**
Centre Administratif
Chasseloup-Loubat - Avenue Porte Dauphine
17026 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél. 05 46 35 25 30 - 05 46 35 25 46
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres**
30 rue de l'Hôtel de ville - 79000 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 17 27 00 - 05 49 17 27 35
- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne**
4 rue Micheline Ostermeyer
BP 10560 - 86021 POITIERS
Tél. 05 49 44 83 50 - 05 49 18 57 13

CONSEIL RÉGIONAL POITOU-CHARENTES

Chaque année scolaire, la Région soutient le passage de 280 BAFA théorique et 160 BAFA approfondissement.

L'aide du Conseil régional Poitou-Charentes, s'adresse :

- **Aux lycéens, apprentis ou étudiants, ayant 17 ans révolus** le premier jour de la formation (sans possibilité de dérogation),
- Les jeunes concernés doivent habiter ou être scolarisés en **région Poitou-Charentes**,
- Les jeunes en contrat aidé, en service civique, ou demandeurs d'emploi âgés de moins de 30 ans, **peuvent également prétendre à cette aide.**

Le bénéficiaire doit :

- Disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 11 991€ par part fiscale (*dernier avis d'imposition reçu par le foyer de rattachement ou du bénéficiaire s'il est fiscalement indépendant*),
- Être titulaire d'un compte bancaire,
- Être sélectionné après examen par un jury appréciant la motivation des demandeurs sur présentation d'un CV et d'une lettre de motivation,

- S'engager à effectuer son stage auprès d'un organisme agréé Jeunesse et Sports,
- Participer à l'organisation d'un événement régional.

Quel montant ?

- Formation théorique : 190 €
 - Formation d'approfondissement : 180 €
 - Le versement s'effectuera dans un délai d'un mois après la notification de l'aide régionale, sur présentation d'une attestation d'inscription.
 - Les aides sont attribuées dans la limite des crédits disponibles.
- Attention à la période d'inscription, voir le site de la région Poitou-Charentes www.poitou-charentes.fr rubrique La Région vous aide**

Pour plus de renseignements et obtenir un dossier de candidature, votre contact :

Région Poitou-Charentes

Plateforme téléphonique - du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Aide BAFA - Tél. 05 49 38 49 38

bafa@cr-poitou-charentes.fr

www.poitou-charentes.fr

<https://teleservices.poitou-charentes.fr>

Caisses d'Allocations Familiales (CAF)

Les Caisses d'Allocations Familiales des régions Poitou-Charentes - Limousin ont confié la gestion du dispositif d'aide financière au BAFA et BAFD à la Fédération des Caisses d'Allocations du Centre Ouest Atlantique.



Le montant des aides et les conditions d'attributions sont les suivants :

FORMATIONS	CONDITIONS	MONTANT DE L'AIDE
BAFA	<ul style="list-style-type: none">• Être allocataire ou rattaché au dossier allocataire de ses parents.• Avoir entre 17 et 25 ans.• Être domicilié en Poitou-Charentes Limousin.• Effectuer son stage auprès d'un organisme conventionné avec la Fédération des CAF.• Avoir un quotient familial égal ou inférieur à 1200 €.• Signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation.• Ne pas être pris en charge à 100 % par un employeur pour la session d'approfondissement ou de qualification.	<p>Formation générale au BAFA</p> <ul style="list-style-type: none">• 340 € pour un stage avec hébergement (<i>internat</i>)• 150 € pour un stage sans hébergement (<i>demi-pension</i>) <p>Session d'approfondissement ou de qualification au BAFA</p> <ul style="list-style-type: none">• 91,47 €• ou 106,71 € si la thématique du stage porte sur la petite enfance
BAFD	<ul style="list-style-type: none">• Être allocataire ou rattaché au dossier allocataire de ses parents.• Avoir au moins 21 ans.• Être domicilié en Poitou-Charentes Limousin.• Effectuer son stage auprès d'un organisme conventionné avec la Fédération des CAF.• Signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation.	<p>Formation générale au BAFD</p> <ul style="list-style-type: none">• 400 € pour un stage avec hébergement (<i>internat</i>).• 180 € pour un stage sans hébergement (<i>demi-pension</i>). <p>Stage d'approfondissement</p> <ul style="list-style-type: none">• 300 € pour un stage avec hébergement (<i>internat</i>).• 140 € pour un stage sans hébergement (<i>demi-pension</i>).

Contact

Fédération des CAF du Centre Ouest Atlantique

25 rue Firmin Delage - 87046 LIMOGES CEDEX 1 - Tél. 05 55 43 40 93

federationcoa.caflimoges@caflimoges.cnafmail.fr

Aides spécifiques à la Charente

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Conditions

Être boursier de l'Éducation Nationale ou demandeur d'emploi, salarié ou en formation professionnelle (*percevant des indemnités journalières ou un salaire ne dépassant pas le SMIC*).

Aide

Une bourse d'un montant maximum de 200 € (*sous réserve*) est attribuée, sous conditions de ressources, aux Charentais inscrits au stage de perfectionnement BAFA.

Contact

Conseil Départemental de la Charente - Service des sports
31 boulevard Émile Roux
CS 60 000 - 16917 ANGOULÊME CEDEX 09
Tél. 05 16 09 72 44
mchagneud@lacharente.fr

Pour plus d'informations ou pour télécharger le dossier de demande de bourse, consultez : www.lacharente.fr
Rubrique Éducation & Formation > Bourses départementales

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Conditions

Pour les parents :

- Être affiliés en prestations familiales de la MSA des Charentes
- OU être affilié en assurance maladie à la MSA des Charentes et ne pas percevoir de prestations familiales de la CAF ou de l'organisme dont vous dépendez (*fournir une attestation de cet organisme au nom des 2 parents*) et avoir perçu les derniers versements de prestations familiales par la MSA.

Pour l'enfant concerné :

- Avoir plus de 17 ans et moins de 25 ans.
- Être rattaché au foyer fiscal des parents (*intégration dans le nombre de parts fiscales du foyer ou versement d'une pension alimentaire à enfant majeur*).
- Participer au stage de formation générale et s'engager à suivre les deux autres stages (*pratique et approfondissement*) pour l'obtention du diplôme.

Aide

Aide financière (*cumulable avec d'autres aides dans la limite des dépenses engagées*) :

- Forfait de 200 € par session (*session générale et session d'approfondissement*) versé directement à la famille ou à l'institution organisatrice. (*2 sessions maximum*).
- Demande à formuler au plus tard 6 mois après la fin du stage.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA des Charentes, à Saintes :

Mutualité Sociale Agricole des Charentes
Service Action sanitaire et sociale
1 bd de Vladimir - CS 60000 - 17106 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 97 50 78 ou 05 46 97 50 76
ou sur www.msadescharentes.fr



Aides spécifique à la Charente-Maritime

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Conditions

Pour les parents :

- Être affiliés en prestations familiales de la MSA des Charentes
- OU être affilié en assurance maladie à la MSA des Charentes et ne pas percevoir de prestations familiales de la CAF ou de l'organisme dont vous dépendez (*fournir une attestation de cet organisme au nom des 2 parents*) et avoir perçu les derniers versements de prestations familiales par la MSA.

Pour l'enfant concerné :

- Avoir plus de 17 ans et moins de 25 ans.
- Être rattaché au foyer fiscal des parents (*intégration dans le nombre de parts fiscales du foyer ou versement d'une pension alimentaire à enfant majeur*).
- Participer au stage de formation générale et s'engager à suivre les deux autres stages (*pratique et approfondissement*) pour l'obtention du diplôme.

Aide

Aide financière (*cumulable avec d'autres aides dans la limite des dépenses engagées*) :

- Forfait de 200 € par session (*session générale et session d'approfondissement*) versé directement à la famille ou à l'institution organisatrice. (*2 sessions maximum*).
- Demande à formuler au plus tard 6 mois après la fin du stage.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA des Charentes, à Saintes :

Mutualité Sociale Agricole des Charentes
Service Action Sanitaire et sociale
1 bd de Vladimir - CS 60000 - 17106 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 97 50 78 ou 05 46 97 50 76
ou sur www.msadescharentes.fr

Aides spécifiques à la Vienne

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE SÈVRES - VIENNE

Conditions

- Disposer de ressources inférieures à un certain plafond,
- Être allocataire à la MSA Sèvres-Vienne pour les prestations familiales.

Aide

Montant de 140 € à 200 € selon le quotient familial : forfait pour les 2 sessions, générale et approfondissement.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA Sèvres-Vienne

Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne

Service Action Sanitaire et Sociale

37 rue de Touffenet

86042 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 44 56 19

ass.gprec@msa79-86.msa.fr

www.msa79-86.fr

Aides spécifiques aux Deux-Sèvres

CAISSE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE SÈVRES - VIENNE

Conditions

- Disposer de ressources inférieures à un certain plafond,
- Être allocataire à la MSA Sèvres - Vienne pour les prestations familiales.

Aide

Montant de 140€ à 200€ selon le quotient familial : forfait pour les 2 sessions, générale et approfondissement.

Contact

Demande à faire auprès de la MSA Sèvres-Vienne

Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne
Service Action Sanitaire et Sociale
12 avenue Bujault
79042 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 06 72 90
ass.gprrec@msa79-86.msa.fr
www.msa79-86.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES

Conditions

- Être non imposable et résider dans le département des Deux-Sèvres,
- Être inscrit au stage d'approfondissement BAFA.

Aide

- Aide de 110 € pour le stage d'approfondissement,
- Aide de 170 € pour le BAFD.

Contact

Conseil Départemental

Direction de l'Éducation - Maison du département

Mail Lucie Aubrac
Place Denfert Rochereau
CS 58880 - 79028 NIORT CEDEX
Tél. 05 49 06 79 79
Jocelyne.humbert@cg79.fr

CAF DES DEUX-SÈVRES

Conditions pour bénéficier de l'aide "Coup de pouce" au BAFA

- Entrer en formation générale (*stage de base*) Bafa avec un organisme habilité par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Avoir moins de 25 ans
- Être domicilié dans les Deux-Sèvres
- Être soi-même allocataire de la CAF ou avoir ses parents allocataires de la Caf 79
- Avoir un quotient familial supérieur à 1200 €
- **Signer la charte d'engagement** d'exercice de son activité d'animateur pendant un an dans les Alsh (*accueils de loisirs sans hébergement*) du département et/ou auprès d'un organisateur de séjours dont le siège social est situé en Deux-Sèvres

Aide

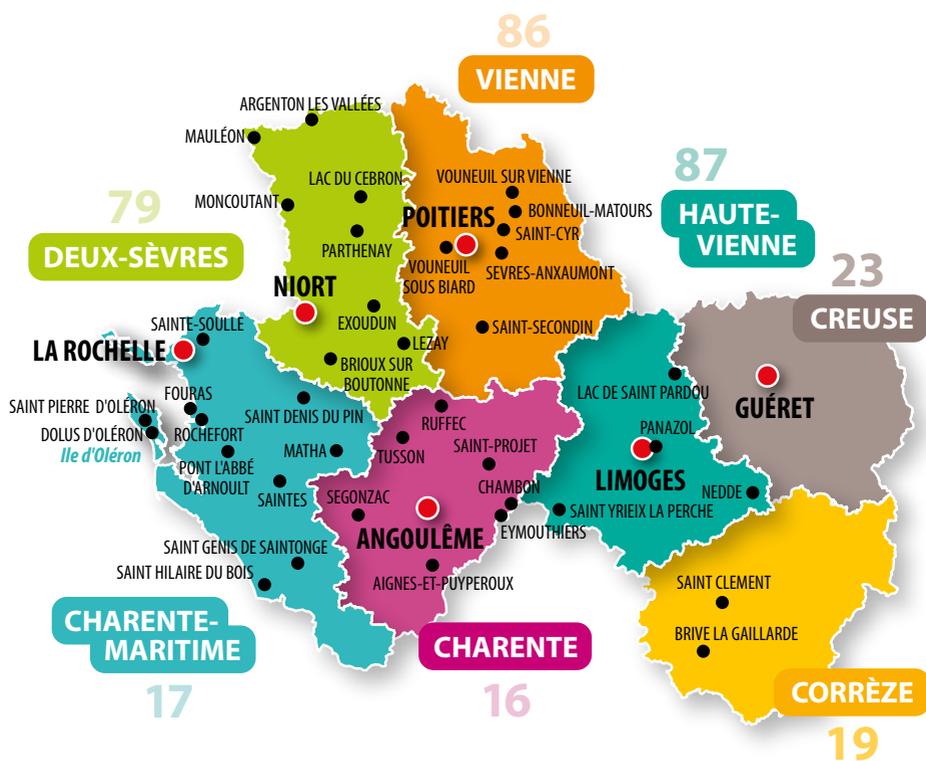
- 340 € pour un stage avec hébergement (*internat*)
- 150 € pour un stage sans hébergement (*demi-pension*)

Prendre contact avec l'un des organismes de formation conventionnés avec la Caf des Deux-Sèvres pour bénéficier de l'aide «Coup de pouce» BAFA.

Pour plus d'informations :

www.caf.fr/ma-caf/caf-des-deux-sevres/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/les-aides-en-faveur-du-bafa-et-du-bafd

LIÉUX DE FORMATION Bafa



19



Version mobile du site

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Elle permet d'accompagner au mieux les candidats dans la réussite de leur cursus de formation et d'effectuer certaines démarches en ligne.

Cette version mobile permet de :

- Consulter les informations/Se connecter et accéder au dossier personnel internet du candidat,
- S'inscrire aux différents cursus de formation,
- Modifier et effectuer des demandes (demande de dérogation, prorogation, transmission des pièces et justificatifs...).

Les formations de secourisme : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE

 **Les formations de secourisme sont un atout supplémentaire pour trouver un stage pratique et/ou un emploi dans l'animation.** Elles permettent d'encadrer les groupes d'enfants de manière plus sécurisante et plus sereine. A ce titre, certaines sessions d'approfondissement BAFA intègrent une formation au secourisme.

Ces formations peuvent d'ailleurs être obligatoires pour accéder à certaines professions et dans certains cas, agréées au titre de la formation continue. Certains salariés peuvent ainsi être sauveteurs secouristes du travail (SST), et de droit détiennent le PSC1.

Plus d'informations sur www.inrs.fr/services/formation/publics/sauveteur-secouriste.html

Elles sont utiles tout au long de votre vie pour apporter un premier secours et faire face à l'urgence en attendant l'équipe médicale de première intervention, sur la route, au travail, en vacances ou chez soi.

Pour apprendre ces gestes qui sauvent, il existe différents types de formation.

POUR LE GRAND PUBLIC : PSC1

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est très concrète.

Elle constitue la base des compétences permettant d'agir dans l'urgence. Toute personne titulaire du PSC1 est capable de protéger et alerter, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours. Elle peut intervenir notamment en cas d'inconscience, d'arrêt cardio-respiratoire (*avec utilisation du DAE défibrillateur automatisé externe*), de malaise ou d'accident...

La formation PSC1 dure sept heures environ. Elle est dispensée sur une journée, en demi-journées, en soirée ou en week-end selon les sessions. Le coût d'une formation PSC 1 **varie de 20 à 90 €**

DEVENIR SECOURISTE EN ÉQUIPE : PSE 1 ET PSE 2

La formation aux Premiers Secours en Équipe de niveau 1 est destinée aux personnes désirant s'orienter vers des fonctions de surveillance ou de sécurité dans les milieux sportifs ou de loisirs.

Sa durée est de 35 heures minimum. Le titulaire du PSE1 sait utiliser du matériel de premiers secours (*oxygène, défibrillateur...*). La préparation du PSE 1 coûte au **minimum 200 €**.

Le PSE2 permet d'intégrer une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

Le sauvetage aquatique

LE BREVET DE SURVEILLANT DE BAINNADE - BSB

Le BSB permet de surveiller les baignades des enfants en centre de vacances ou de loisirs.

Il ne s'agit pas d'un brevet d'État, mais d'un diplôme délivré par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS). La formation dure environ 35 heures.

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé d'au moins 17 ans le jour du début de la formation,
- Être reconnu médicalement apte à la pratique de la natation et du sauvetage,
- Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation.

À l'issue des 5 premières années de validité, le titulaire devra satisfaire aux épreuves de l'examen de révision.

LE BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE - BNSSA

La personne titulaire du BNSSA assure la sécurité des baignades aménagées, réglementairement autorisées et, dans certains cas, celles des établissements de natation d'accès payant.

Son rôle consiste donc à assurer : la prévention, la surveillance et l'intervention. Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique : surveillance de plages ou de piscines, sauvetage en mer. Ce diplôme d'État permet d'assurer la sécurité des lieux de baignade, mais ne permet pas d'enseigner la natation.

Conditions d'accès aux épreuves

- Être âgé de 17 ans révolus le jour de l'examen,
- Avoir suivi une formation dans un organisme agréé,
- Être reconnu médicalement apte,
- Être titulaire du PSE 1 à jour de formation continue.

La Région Poitou-Charentes propose une aide au passage du BNSSA aux lycéens, apprentis ou étudiants domiciliés en région Poitou-Charentes.

Le bénéficiaire doit :

- disposer d'un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 11 991 € par part fiscale (avis d'imposition 2015 du foyer de rattachement ou du bénéficiaire s'il est fiscalement indépendant),
- doit être titulaire d'un compte bancaire,
- être sélectionné par un jury appréciant la motivation des demandeurs sur présentation d'un CV et d'une lettre de motivation,
- être apte à la pratique de la natation,
- s'engager à effectuer son stage auprès d'un organisme agréé Jeunesse et Sports,
- passer les épreuves du brevet en 2016,
- travailler une saison en Poitou-Charentes en 2016,
- participer à l'organisation d'un événement régional,
- transmettre chaque mois un certificat d'assiduité à la formation.

ZOOM SUR

Le secourisme est un acte qui permet de porter assistance à des personnes en danger.

Les premiers gestes de secours sont les plus souvent pratiqués par des professionnels mais les non-professionnels peuvent venir au secours de personnes en difficulté grâce à des formations reconnues par l'État.

Pour en savoir plus sur le secourisme et consulter les dates de formation BSB et BNSSA en Poitou-Charentes, consultez le site : www.ffss.fr

Le sauvetage aquatique

Quel montant ?

- BNSSA en milieu naturel : 1000 € maximum
- BNSSA piscine : 500 € maximum

Pour connaître les conditions d'attribution et obtenir un dossier de candidature, votre contact :

Région Poitou-Charentes - Plateforme téléphonique - du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Aide BNSSA-BF - Tél. 05 49 38 49 38

bnssa.bf@cr-poitou-charentes.fr

www.poitou-charentes.fr ou <https://teleservices.poitou-charentes.fr>

Organismes de formation de secourisme

CHARENTE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME DE LA CHARENTE - CD16FFSS

2 bis rue de la Belle Allée
Saint Cybard - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 86 44 30 50
cd16@ffss.fr

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE

Centre hospitalier de Girac
16470 SAINT MICHEL
Tél. 05 45 25 07 00
dd16@croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE ESPACE OUEST-CHARENTE

79 rue Montesquieu - 16100 COGNAC
Tél. 05 45 36 51 82
ul.ouest-charente@croix-rouge.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS

9 rue Denis Papin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél. 05 45 92 32 29
secourisme@udsp16.org
www.udsp16.org

SAPEURS POMPIERS

35, rue Pierre Loti
Zac Montplaisir - 16100 COGNAC
Tél. 05 45 35 14 83
cis.cognac@sdis16.fr

ASSOCIATION SECOURISME SAUVETAGE DE L'ANGOUMOIS

5 chemin du Halage - Saint Cybard
16000 ANGOULÊME
Tél. 09 79 17 40 67 - 06 08 52 29 95
assa.16@orange.fr
www.assa16.org

ASSOCIATION DES SAUVETEURS DE LA CHARENTE

3 bis rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
Tél. 05 45 92 45 09
sauveteurs.charente@orange.fr
www.sauveteurs-charente.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DE LA CHARENTE - UDPS 16

4 rue du Plantier de Cybelle
Les Six Chemins - BP 47 - 16130 GENTÉ
Tél. 05 45 82 14 96 - 06 70 70 79 65
charente-udps@voila.fr
www.anps.fr

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES SECOURISTES DE LA PROTECTION CIVILE - ADPC 16

38 rue du Verger - 16400 PUYMOYEN
Tél. 09 53 78 41 90 - 06 21 64 29 02
contact@adpc16.fr
www.adpc16.fr

PRÉFORME - PRÉVENTION FORMATION MÉDIATION

38 rue du Verger - 16400 PUYMOYEN
Tél. 09 53 78 41 90 - 06 21 64 29 02
contact@preforme.fr
www.preforme.fr

UFOLEP 16

14 rue Marcel Paul
BP 70334
16008 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 95 17 89
psclufolep@laligue-poitou-charentes.org
www.laligue-poitou-charentes.org
(onglet formation)

CHARENTE-MARITIME

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURISME DE LA CHARENTE-MARITIME - CFS 17

71 avenue de Pontailiac - 17200 ROYAN
Tél. 06 62 87 35 97
cfsdu17@gmail.com
www.cfs17.e-monsite.com

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME CD17FFSS

8 rue Auguste Rateau - 17640 VAUX SUR MER
Tél. 06 63 98 93 95
cd17ffss@yahoo.fr
www.assra.net

Associations affiliées au CD17FFSS :

• NAUTIQUE CLUB ANGÉRIEN

40 Chemin des Portes
17400 SAINT-JEAN D'ANGÉLY
Tél. 05 46 32 30 32 / 06 07 30 27 97
nca17@orange.fr
www.ncangerien.fr

Organismes de formation de secourisme

• ASSOCIATION SAUVETAGE ET SECOURISME

ROYAN ATLANTIQUE
8 rue Auguste Rateau
17640 VAUX SUR MER
Tél. 06 25 95 08 82
assra@outlook.fr
www.assra.net

ASSOCIATION SPORTIVE DE SÉCURITÉ ET SAUVETAGE AQUATIQUE

19 rue des Mandries
17138 SAINT-XANDRE
Tél. 06 12 14 16 99 - 05 46 37 31 13
asssa17sl@yahoo.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE CHARENTE-MARITIME

37 rue Philippe Vincent
Villa Richelieu - 17000 LA ROCHELLE
Tél. 05 46 42 03 56
dd17@croix-rouge.fr
<http://17.croix-rouge.fr>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE

9 bis allée de l'Hermione
17300 ROCHEFORT SUR MER
Tél. 06 65 04 72 01
comitedepart17@yahoo.fr
www.croixblanche.org

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE DE LA CHARENTE-MARITIME ADPC 17

21 rue Vaugouin - 17000 LA ROCHELLE
Tél. 06 37 37 36 87
17@protection-civile.org
www.adpc17.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DE LA CHARENTE-MARITIME UDPS 17

4 ZI des Grands Champs
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Tél. 05 46 50 70 13
contact@udps17.fr
www.udps17.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE-MARITIME UDSP17

ZI des quatre chevaliers
17180 PÉRIGNY
Tél. 05 46 00 27 99
secretariat@udsp17.org
www.udsp17.org

UFOLEP 17

Résidence club La Fayette
Avenue de Bourgoigne
17041 LA ROCHELLE CEDEX 01
Tél. 05 46 41 62 62
psclufolep@laligue-poitou-charentes.org
www.laligue-poitou-charentes.org
(onglet formation)

DEUX-SÈVRES

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE ADPC 79

62 bis avenue de Limoges
79000 NIORT
Tél. 05 49 28 49 49
infos@adpc79.com
www.adpc79.com

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES DEUX-SÈVRES

8 rue Rochette - 79000 NIORT
Tél. 05 49 24 12 17
ul.niort@croix-rouge.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE SERVICE INCENDIE ET SECOURS

100 rue de la Gare
79180 CHAURAY CEDEX
Tél. 05 49 08 18 39
www.sdis79.fr

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DES DEUX-SÈVRES - UDPS 79

19 rue de la Citadelle
79200 PARTHENAY
Tél. 05 17 31 40 25
formation79@ps-premiers-secours.com
www.udps79-86.fr

UFOLEP 79

Centre Duguesclin
Place Chanzy
79000 NIORT
Tél. 05 49 77 38 77
psclufolep@laligue-poitou-charentes.org
www.laligue-poitou-charentes.org
(onglet formation)

VIENNE

ACTION SAUVETAGE

57 rue de la Ganterie - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 46 68 99
contact@secourisme86.fr
www.secourisme86.fr

CLUB DES SAUVETEURS LOUDUNAIS

Piscine Tournesol
Rue des Roches
86200 LOUDUN
Tél. 06 60 27 57 65 / 05 49 98 14 92
cs186@orange.fr

ASSOCIATION SPORTIVE CHÂTELLERAUDAISE DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE

12 résidence des Cerisiers
86100 CHÂTELLERAULT
Tél. 05 49 85 12 04 - 06 71 67 98 56
accss.daniel@yahoo.fr
www.accss.simplesite.com

CROIX ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION RÉGIONALE DU POITOU-CHARENTES

44 route de la Torchaise
86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD
Tél. 05 49 00 03 63

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE

11 avenue Gaillée
BP 60120
86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
CEDEX
Tél. 05 49 49 18 56
lydie.fichet@sdis86.net
www.sdis86.net

PROTECTION CIVILE DE LA VIENNE

16 rue Alphonse Daudet
86000 POITIERS
Tél. 06 60 42 65 70
formation@vienne.protection-civile.org
<http://protectioncivile86.free.fr>

UFOLEP

33 rue Saint-Denis
86000 POITIERS
Tél. 05 49 88 88 29
psclufolep@laligue-poitou-charentes.org
www.laligue-poitou-charentes.org
(onglet formation)

Le réseau Information Jeunesse EN POITOU-CHARENTES

Le réseau Information Jeunesse vous informe et vous accompagne.
Voir le site www.pourlesjeunes.com

CRIJ POITOU-CHARENTES

86000 POITIERS - 64 rue Gambetta - Tél. 05 49 60 68 68

info@ij-poitou-charentes.org

www.pourlesjeunes.com

LES BIJ BUREAUX INFORMATION JEUNESSE, LES PIJ POINTS INFORMATION JEUNESSE ET LES RELAIS INFORMATION JEUNESSE

CHARENTE

ANGOULÊME 16000

CENTRE INFORMATION JEUNESSE

4 rue de la Place du Champ de Mars

Tél. 05 45 37 07 30

cijangouleme@info-jeunesse16.com

www.info-jeunesse16.com

ANGOULÊME 16000

PIJ - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF

RIVES DE CHARENTE

MJC

5 quai du Halage

Tél. 05 45 94 81 03

accueil@cses-rivesdecharente.com

www.cses-rivesdecharente.com

COGNAC 16100

INFO 16 - BIJ/PIF BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE ET POINT INFO FAMILLE

53 rue d'Angoulême

Tél. 05 45 82 62 00

info16cognac@wanadoo.fr

www.info16cognac.fr

ROUMAZIÈRES-LOUBERT 16270

PIJ - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF DE HAUTE-CHARENTE

39 rue du 8 mai

Tél. 05 45 71 18 59

cses.haute-charente@orange.fr

www.cscshautecharente.fr

SOYAUX 16800

PIIJ - POINT RESSOURCES INFORMATION JEUNESSE - CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF FLEP

9 boulevard Léon Blum

BP 60018

Tél. 05 45 93 11 58

cses.soyaux@orange.fr

www.cscsflep.com

CHARENTE-MARITIME

AIGREFEUILLE D'AUNIS 17290

PIJ

12 Groupe scolaire

Tél. 05 46 35 07 43

contact@omaje.com

JONZAC 17500

BIJ - MISSION LOCALE DE HAUTE SAINTONGE

Résidence Philippe

Bât D

Tél. 05 46 48 58 10

bijonzac@orange.fr

<http://hautesaintonge.pourlesjeunes.com>

LA ROCHELLE CEDEX 02 17087

CDIJ - CENTRE DÉPARTEMENTAL INFORMATION JEUNESSE

Place Bernard Moitessier - BP 1005

Tél. 05 46 41 16 36

cdij17@yahoo.fr

www.infojeunesse17.com

MARANS 17230

PIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL LES PICTONS

2 rue Dinot

Tél. 05 46 01 10 40

cscmarans.jeunesse@orange.fr

www.csclespictons.com

PÉRIGNY 17180

PIJ

9 Place Michel Crépeau

Tél. 05 46 52 23 83

mediateursocialmdj@yahoo.fr

<http://pijperigny.pourlesjeunes.com>

ROCHEFORT-SUR-MER 17300

BIJ

27-29 avenue des Déportés et Fusillés

Tél. 05 46 87 40 26

bijrochefort@gmail.com

<http://bijrochefort.pourlesjeunes.com>

ROYAN 17200

BIJ - MISSION LOCALE DU PAYS ROYANNAIS

69 rue Paul Doumer

Tél. 05 46 06 60 70

info@bij-ara.com

<http://bijroyan.ij-poitoucharentes.org>

SAINTES 17103

BIJ - MISSION LOCALE DE SAINTONGE

15 rue Saint-Eutrope

Tél. 05 46 97 49 50

cyberbij.mls@wanadoo.fr

www.milo-saintonge.asso.fr

Le réseau information Jeunesse EN POITOU-CHARENTES

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY 17400

BIJ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

2 rue Maîtresse d'École

Tél. 05 46 58 72 10

bij@cdcvalsdesaintonge.fr

<http://bjsaintjeandangely.jj-poitoucharentes.org>



A partir de janvier 2016
37-39 rue Porte de Niort
à Saint-Jean d'Angély

SAINT-PIERRE D'OLÉRON 17310

BIJ ILE D'OLÉRON

25 avenue Jean Soulat

Tél. 05 46 76 63 07 / 06 46 28 30 76

a.couturier@cdc-oleron.fr

<http://oleron.pourlesjeunes.com>

SURGÈRES 17700

BIJ - MAISON DE L'EMPLOI

Square du Château - BP 89

Tél. 05 46 07 76 10

bij@aunis-sud.fr

<http://bjsurgeres.jj-poitoucharentes.org>

DEUX-SÈVRES

ARGENTON LES VALLÉES 79150

BIJ AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS

Maison des Services

10 place Léopold Bergeon

Tél. 05 49 65 99 05 / 05 49 65 12 12

christine.jaquet@agglo2b.fr

<http://argentonnais.pourlesjeunes.com>

BRESSUIRE 79300

BIJ - ESPACE JEUNESSE LA GRANGE

7 place du 5 mai

Tél. 05 49 80 48 84

bij@agglo2b.fr

CHAMPDENIERS 79220

BIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Place Porte Saint-Antoine

Tél. 05 49 25 62 27

contact.valdegray@csc79.org

<http://valdegray.csc79.org>

LES FORGES 79340

PIJ - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS MÉNIGOUTAIS

20 rue du Château

Tél. 05 49 69 93 13

csc.paysmenigoutais@csc79.org

<http://paysmenigoutais.csc79.org>

MAULÉON 79700

PIJ - ESPACE INFO VOIR PLUS L'OUVIN

8 Grand'Rue

Tél. 05 49 81 20 75

voirplus.louin@wanadoo.fr

NIORT 79000

CENTRE INFORMATION JEUNESSE



Depuis le 1er décembre 2015

rue François Viète

Quartier du Clou Bouchet

Tél. 05 49 17 50 53

cij.niort@yahoo.fr

www.jeuneaniort.org

NIORT 79010

PIJ - CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

22 rue des Herbillaux

Tél. 05 49 77 25 41

cad@cma-niort.fr

www.cma-niort.fr

NEUIL-LES-AUBIERS 79250

PIJ - CENTRE SOCIO-CULTUREL

8 place de la Girinerie

Tél. 05 49 65 42 10

accueil.nueilaubiers@csc79.org

<http://nueilaubiers.csc79.org>

PARTHENAY 79200

PIJ - MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES

DE PARTHENAY ET DE GÂTINE

13 boulevard Edgar Quinet

Tél. 05 49 94 23 46

[mdee-accueil@mdee-](mailto:mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr)

parthenaygatine.fr

www.mdee-parthenaygatine.fr

■ Relais Information Jeunesse

SAUZÉ-VAUSSAIS

MAISON COMMUNALE DES JEUNES DE SAUZÉ-VAUSSAIS

4 place du Grand Puits

Tél. 05 49 29 38 34

katia.info@orange.fr

VIENNE

CHÂTELLERAULT 86100

BIJ - LE 4 CAPC CHÂTELLERAULT

4 rue Aimé Rasseau

Tél. 05 49 23 70 00

le4@capc-chatellerault.fr

L'ISLE JOURDAIN 86150

PIJ - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MJC

11 Grand Rue du Pont

Tél. 05 49 48 94 00

animjeunes.mjc.ijal@wanadoo.fr

www.mjc-islejourdain-availles.fr

MONTMORILLON 86500

PIJ - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MJC

CLAUDE NOUGARO

16 rue des Récollets

Tél. 05 49 91 04 88

secteur.jeunesse@mjcmontmorillon.fr

<http://mjcmontmorillon.free.fr>

■ Relais Information Jeunesse

POITIERS 86000

CAP SUD CENTRE D'ANIMATION DE POITIERS SUD

28 rue de la Jeunesse

Tél. 05 49 62 97 47

accueil@cap-sud-poitiers.com

www.cap-sud-poitiers.fr

ZOOM sur

ANIMATEUR ET DIRECTEUR OCCASIONNELS

Si vous participez à des fonctions d'animation, de manière occasionnelle, **vous pouvez être amené à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE).**

Les animateurs et directeurs occasionnels doivent être diplômés. Sous Contrat d'Engagement Éducatif, ils ne peuvent pas travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant brut du SMIC horaire.

ZOOM sur

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Si vous êtes recruté comme animateur périscolaire, **vous serez chargé de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.** Vous accueillez et proposez des activités de loisirs, culturelles ou sportives auprès des 3-12 ans, pendant la semaine scolaire, avant et après l'école et pendant la pause de midi.

Vous travaillez le plus souvent de 15 à 20 h/semaine, à proximité de l'école ou dans l'enceinte des établissements scolaires et en relation avec les parents et les enseignants.

Vous pouvez vous adresser à votre mairie ou au chef d'établissement.

Le BAFa est souvent demandé.

Organismes et sites web

POUR TROUVER DES OFFRES D'EMPLOI DANS L'ANIMATION

- **Le réseau Information Jeunesse**
voir sites des Crij sur www.cidj.com
rubrique *Venir au Cidj* et dans le réseau IJ
 - **Le réseau Information Jeunesse en Poitou-Charentes**
voir le site <http://jobs.pourlesjeunes.com>
 - **Profession Sport et Loisirs Poitou-Charentes**
<http://poitou-charentes.profession-sport-loisirs.fr>
 - **Les sites web spécialisés :**
www.planetanim.com
www.animjobs.com
www.jobanim.com
www.animnet.com
 - **Les organisateurs de séjours :**
www.123sejours.com
 - **Les mairies et accueils de loisirs sur le site**
www.mon-enfant.fr
rubrique *Vous recherchez / Rechercher sur carte*
ou recherche multicritères
 - **Les campings et villages vacances**
voir le guide **"Trouver un job" Poitou-Charentes**
rubrique *Tourisme*
<http://jobs.pourlesjeunes.com>
- ! **Si vous êtes stagiaire BAFa ou BAFD, vérifier que votre lieu de stage ait l'agrément des ACM (accueil collectif de mineurs) du Ministère de la Jeunesse et des Sports.**

RÉGION AQUITAINE, LIMOUSIN, POÏTOU-CHARENTES

